

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement 830/2015/EU (Annexe II)

FLUX FLUXOBRAZ



GHS08 : Danger pour la santé.

FR

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial: FLUX FLUXOBRAZ

Forme du produit: Mélange contenant

Nom:	N. CAS:
TETRABORATE DE POTASSIUM TETRAHYDRATE	12045-78-2
FLUORURE DE POTASSIUM	7789-23-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé: Produit à n'utiliser que dans le cadre d'opérations de brasage.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

GCE S.A.S.

70 Rue du Puits Charles
BP N° 40110
58403 La Charité sur Loire
France

Tel: +33 (0)3 86 69 46 00
mujelli@gcegroup.com
www.gcegroup.com

1.4. Numéro d'applet d'urgence :

ORFILA (INRS) – FRANCE
Tel. + 33 (0)1 45 42 59 59
www.centres-antipoison.net



2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Repr. 2 H361fd

Texte complet des phrases H: voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger:



GHS08

Mention d'avertissement: Attention

Composants dangereux : Tétraborate de potassium tétrahydraté

Mentions de danger:

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence- Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 -Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

Conseils de prudence - Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient en accord avec les réglementations en vigueur

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2. Mélanges

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Identification	Classification de danger:	Pictogr.	Notes	Concentration
N. Index: -	Repr. 2, H361d	GHS08		x < 35%
N. EC: 215-575-5		Wng		
N. CAS: 12045-78-2				
N. REACH: -				
Nom: TETRABORATE DE POTASSIUM TETRAHYDRATE				
N. Index: 009-005-00-2	Acute Tox. 3 (Inhalation), H331	GHS06		x < 5%
N. EC: 232-151-5		Dgr		
N. CAS: 7789-23-3	Acute Tox. 3 (Dermal), H311			
N. REACH: -				
Nom: FLUORURE DE POTASSIUM	Acute Tox. 3 (Oral), H301			

Textes des phrases P et H: voir section 16

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours**

En cas d'inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire respirer de l'air frais. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas ingestion:

NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation :

Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau :

Peut provoquer une irritation modérée.

Symptômes/lésions après contact oculaire :
Peut provoquer une irritation des yeux.

Symptômes/lésions après ingestion :
Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :
Seules les matières combustibles situées à proximité du poste de travail peuvent provoquer un incendie ou une explosion. Les moyens d'extinctions doivent donc être adaptés aux matières enflammées.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie :
Dégagement possible de vapeurs toxiques et corrosives. Acide fluorhydrique.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie :
Porter un appareil de protection respiratoire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Equipement de protection :
En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Veiller à une ventilation adéquate.
Porter un vêtement de protection approprié.

Procédures d'urgence :
Eloigner le personnel superflu

Pour les secouristes :
Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage :
Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage :
Entreposer dans un endroit sec et abrité afin d'éviter tout contact avec l'humidité. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles :
Acides forts. Agent oxydant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle :

Vêtements de protection. Lunettes de sécurité. Gants. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.



Protection des mains :

Protection des mains liée à l'utilisation d'un procédé de brasage : Gants anti-chaueur (gants en cuir et molleton réfractaire avec manchette). Les gants de protection utilisés pour le soudage et techniques connexes doivent être conformes à la norme EN 12477

Protection oculaire :

Porter des lunettes (ou un masque passif) à verres (ou écran) opacifiants conformes à la norme EN 175.

Les verres de protection utilisés pour le soudage et techniques connexes doivent être conformes à la norme EN 169.

Protection de la peau et du corps :

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires :

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect:	Pâte couleur blanc
b) Odeur:	inodore
c) Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
d) pH:	11
e) Point de fusion/congélation:	Aucune donnée disponible
f) Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
g) Point éclair:	Aucune donnée disponible
h) Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité:	Aucune donnée disponible
k) Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
l) Densité des vapeurs:	Aucune donnée disponible
m) Densité relative:	Aucune donnée disponible
n) Solubilité :	
• Hydro solubilité:	Aucune donnée disponible
• Liposoluble:	Aucune donnée disponible
o) Coefficient de partage (n-octane /eau):	Aucune donnée disponible
p) Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
q) Température de décomposition:	450 °C
r) Viscosité:	Aucune donnée disponible
s) Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
t) Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Acide fluorhydrique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- | | | |
|--|--|------------|
| a) Toxicité aiguë : | <u>FLUXOBRAZ</u>
DL50 orale rat | 2256 mg/kg |
| | <u>TETRABORATE DE POTASSIUM TETRAHYDRATE</u>
DL50 orale rat | 3690 mg/kg |
| b) Corrosion cutanée/irritation cutanée : | Non classé (pH:11) | |
| c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire : | Non classé (pH:11) | |
| d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée : | Non classé | |
| e) Mutagénicité sur les cellules germinales : | Non classé | |
| f) Cancérogénicité : | Non classé | |
| g) Toxicité pour la reproduction : | Susceptible de nuire à la fertilité.
Susceptible de nuire au fœtus. | |
| h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : | Non classé | |
| i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : | Non classé | |
| j) Danger par aspiration : | Non classé | |

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles:

Nocif en cas d'ingestion.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

<u>TETRABORATE DE POTASSIUM TETRAHYDRATE</u>		
CL50 poisson 1		40 mg/l
CL50 autres organismes aquatiques 1		133 mg/l

<u>FLORURE DE POTASSIUM</u>		
EC50 Daphnia 1		270 mg/l
ErC50 (other aquatic plants)		95 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

3.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets:

Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Règlement (CE) N° 1272/2008

Ne contient aucune substance REACH soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient pas des substances Annexe XIV

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe :

Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV :

Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas	
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen :	fluorure de potassium is listed
SZW-lijst van mutagene stoffen :	fluorure de potassium is listed
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding :	None of the components are listed
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid :	None of the components are listed
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling :	None of the components are listed
Danemark	
Recommandations règlementation danoise :	Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product Les femmes enceintes ou allaitantes travaillant avec le produit ne devraient pas être en contact direct avec ce produit

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

16. AUTRES INFORMATIONS

Legenda

ADR:	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road.
GHS:	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals.
IATA:	International Air Transport Association.
ICAO:	International Civil Aviation Organization.
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods.
RID:	Regulation Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail.
N. EC	European Community number
N. CAS	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society).

Texte des phrases utilisées dans les paragraphes 2 et 3:

H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus
H331	Toxique par inhalation.
H311	Toxique par contact cutané.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
Acute Tox. 3 (Dermal)	Acute toxicity (dermal), Category 3
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Acute toxicity (inhale.), Category 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Acute toxicity (oral), Category 3
Repr. 2	Reproductive toxicity, Category 2

Cette Fiche de Données de Sécurité a été rédigée en accord avec la Réglementation 830/2015/ EU (Annexe II).

Cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée dans le respect des réglementations européennes et est applicable à tous les pays qui ont mis en œuvre ces normes dans leurs lois nationales.

Toutes les informations et instructions fournies dans cette fiche technique de sécurité à la date susmentionnée se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualité particulière. La Société ne doit pas être tenu pour responsable des dommages ou blessures résultant de son utilisation.

L'utilisateur est tenu de s'assurer de l'identité et de la complétude de ces informations en fonction de l'utilisation spécifique qu'il doit en faire. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les réglementations sanitaires, de sécurité ou environnementales en vigueur.

Cette fiche d'information de sécurité remplace toutes les éditions précédentes.

Révision 01: Révision du document conformément à la Réglementation 830/2015/ EU (Annexe II)

Cette fiche a été préparée sur la base des informations fournies par le fabricant (Version 3.0 de 10/11/13).